

# La Seine à nouveau hors de son lit

**Les intempéries ayant fait monter le niveau du fleuve, plusieurs villes en bord de Seine sont inondées. Elles mettent en place des mesures pour limiter les dégâts et rassurer les habitants.**

■ CELINE CRESPIN

Des regards braqués sur la Seine. En raison des récentes intempéries, plusieurs communes installées en bord de Seine ont vu ces derniers jours le fleuve quitter son lit, provoquant ainsi des inondations. Alors que plusieurs habitants, rencontrés dans les villes concernées, immortalisent la crue en la photographiant, les municipalités sont, quant à elles, à pied d'œuvre, pour limiter les dégâts qui pourraient être causés par les inondations et rassurer les riverains situés en bord de Seine.

« On a fermé les berges, on a contacté les riverains qui sont concernés et on a notamment listé les gens qui habitent depuis moins de deux ans sur les berges, parce qu'ils ne sont pas forcément au courant de tout. On les a contacté, on a mis des flyers dans leurs boîtes aux lettres pour leur montrer que la crue arrivait et qu'il fallait remonter les meubles des garages, sortir les voitures », résume le 4 février l'édile d'Andrésy, Lionel Wastl (EELV), des mesures prises par l'équipe municipale.

S'il se dit « prêt » à faire face à la crue de la Seine, il ne cache néan-

moins pas le fait d'avoir « quelques inquiétudes » concernant l'Oise qui borde également une partie de la commune. Le 7 février, sur sa page Facebook, la Ville a ainsi indiqué que les personnes habitant en zone inondable comme, par exemple le quai de l'Oise et celui de Seine, peuvent venir récupérer, sur présentation d'un justificatif de domicile, « du sable et des sacs [...] en mairie annexe » pour limiter les dégâts causés par les inondations.

## « On a fermé les berges »

Alors que la commune de Villennes-sur-Seine indique le 7 février sur sa page Facebook que le niveau de la Seine « est monté de 15 centimètres [en] 24 heures » et invite ainsi les habitants à se rapprocher de la police municipale en cas de problèmes, le directeur de la réserve communale de Poissy, Raymond Letellier, va plus loin dans le détail des mesures. « Nous avons pris trois centimètres en 24 heures, 22 centimètres entre mercredi 3 février et jeudi 4 février, huit centimètres entre jeudi 4 et vendredi 5 février », affirme-t-il

dans un live Facebook du 6 février aux côtés de l'édile pisciacais, Karl Olive (DVD).

De ce fait, sur sa page Facebook, la ville de Poissy indique le 5 février que « le niveau de la Seine atteint 21,70 mètres soit 4,70 mètres au-dessus de la cote habituelle ». Outre des fermetures de voiries, l'accès à l'île des Migneaux est également interdit. Le niveau du fleuve dépassant « 21,60 mètres », la Ville indique, le 7 février sur le réseau social, que les habitants de cette île « sont incités à [la] quitter ».

Malgré tout, dans son live Facebook du 6 février, Karl Olive assure toutefois que les habitants sont « relativement sereins ». Ce sentiment contraste avec celui ressenti par plusieurs habitants que *La Gazette* a rencontré à Hardricourt. « On regarde le niveau de l'eau monter. On a déjà connu pire mais cela reste néanmoins inquiétant. Pour l'instant, notre maison n'est pas impactée mais cela ne saurait tarder », affirme l'un d'entre eux le 4 février. Outre l'installation d'une passerelle pour faire face le 8 février à une montée du niveau d'eau de « 15 centimètres depuis hier soir », la page Facebook de la Ville invite les habitants à être « extrêmement vigilants ».

Si le niveau actuel de la crue n'est pas aussi important que celui de 2018, Raymond Letellier nuance néanmoins ce propos. « La crue de 2021 n'est pas du tout la même qu'en 2018. En 2018, nous avions des débordements



LA GAZETTE EN YVELINES

« On a commencé à sortir les planches pour les péniches », déclare le 5 février l'édile de Conflans-Sainte-Honorine, Laurent Brosse (DVD).

ments et là, nous avons des remontées d'eau par les terrains des [insulaires] ce qui change complètement la donne parce que nos données sont moins exactes », explique-t-il de la situation sur l'île des Migneaux.

Le maire de Conflans-Sainte-Honorine, Laurent Brosse (DVD), lui, a pris des mesures concernant les péniches installées en ville. « On a commencé à sortir les planches pour les péniches [...]. On va évacuer le bateau Je sers, celui qui abrite l'association de la Pierre blanche [venant en aide aux réfugiés]. On les a mis dans le gymnase des Basses roches », déclare le 5 février l'édile conflanais.

Il ajoute également qu'une seconde évacuation est prévue. Elle concerne cette fois-ci un lieu d'« accueil des gens du voyage » situé sur la rive gauche et qui va être transféré sur un terrain municipal en attendant la décrue.

Le 7 février, la page Facebook de la Ville a indiqué qu'en raison du débordement de la Seine, « les quais François-Mitterrand et Gaillon sont [désormais] inondés d'une dizaine de centimètres ».

En raison du débordement du fleuve, la Ville de Meulan-en-Yvelines demande, dans un communiqué publié le 5 février sur sa page Facebook, de ne pas stationner sur les parkings près du fleuve et de privilégier les places « au plus proche de la rue ».

Du côté de Mantes-la-Jolie, la Ville insiste quant à elle sur la non possibilité de se rendre à la ferme pédagogique. « L'accès à la ferme pédagogique et ses abords a été fermé aujourd'hui », est-il écrit le 5 février sur la page Facebook de la Ville. « Pour leur sécurité, les animaux ont été transférés sur des points secs. » ■